

Sainville

***Bulletin Municipal***

*Juillet 2019*

*Nuit des musées*

# FONCTIONNEMENT DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET DES PERMANENCES DES ELUS

## Secrétariat de mairie

*(accessible aux personnes à mobilité réduite)*

9, rue de la Porte d'Etampes

☎ 02.37.24.60.06

Fax : 02.37.24.63.15

E-mail : [mairiesainville@wanadoo.fr](mailto:mairiesainville@wanadoo.fr)

Site : [www.mairie-sainville.com](http://www.mairie-sainville.com) *(site accessible aux personnes handicapées visuelles)*

## Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi :

10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 30

Jeudi

10 h 00 à 12 h 00

Vendredi

10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 30

## Permanence des élus

Madame Martine Baldy, Maire, reçoit sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie (tél. : 02.37.24.60.06).

Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi matin de 10 h 30 à 12 h 00.

Il est également possible de les rencontrer sur rendez-vous.

<b>P. 02</b>	Fonctionnement de la Mairie et permanences des élus
<b>P. 04 à 05</b>	Editorial
<b>P. 06 à 13</b>	Comptes-rendus résumés des conseils municipaux
<b>P. 14</b>	Déclarations d'urbanisme
<b>P. 15 à 17</b>	Vie scolaire - Enfance Jeunesse
<b>P. 18</b>	Bibliothèque
<b>P. 19</b>	Carnet de Sainville - Vie sociale / assistantes maternelles
<b>P. 20 à 25</b>	Les événements culturels et festifs
<b>P. 26 à 27</b>	Diagnostic territorial
<b>P. 28 à 29</b>	Vie économique
<b>P. 30 à 40</b>	Vie associative
<b>P. 41</b>	Prix d'honneur
<b>P. 42 à 44</b>	Vie paroissiale
<b>P. 45</b>	Tarifs communaux
<b>P. 46</b>	Administration : démarches à suivre
<b>P. 47 à 48</b>	Numéros d'urgence et services d'assistance - Annuaire communal - Renseignements
<b>P. 49</b>	Calendrier des manifestations du second semestre 2019



*Remerciements aux photographes : Messieurs DUPRE et BALDY.*



compteurs, ont été observées lors des relevés. Celles-ci posent de sérieuses questions.

Les agents techniques communaux ont reçu des instructions pour procéder à des relevés, de façon aléatoire, afin de déceler des manœuvres frauduleuses intentionnelles qui relèvent du tribunal correctionnel puisqu'il s'agit de vol de la collectivité. J'appelle donc au civisme de chacun. L'eau étant notre bien commun.

Sur le plan de l'aménagement du territoire, nous poursuivons l'élaboration du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). Une seconde exposition et consultation sont prévues dans les semaines à venir par les services de la CCCB (Communauté de Communes Cœur de Beauce). Je vous invite à venir la consulter et à vous exprimer. Il y va des orientations pour notre commune pour les années à venir (habitat, chemin de contournement des engins agricoles, préservation des tracés des chemins communaux). Je vous informerai des dates via un flash info.

- **Sécurité :** Ce semestre, se sont hélas produits des larcins se manifestant entre autres par des vols de véhicules. Je ne peux que vous inciter à rentrer vos véhicules sur vos propriétés lorsque c'est possible ; selon les conclusions des enquêtes de gendarmerie, ces vols servent à commettre des délits dans les départements voisins et les véhicules sont brûlés ensuite. Songez, en cette période estivale, à l'opération « tranquillité vacances » qui consiste à informer les services de gendarmerie de vos dates d'absence de votre domicile (des rondes plus attentives sont alors menées par leurs services). Le document de demande est téléchargeable sur internet et à remettre à la gendarmerie d'Auneau.

Il est une question qui remonte régulièrement en mairie : c'est l'intensification du trafic des camions dans la traversée de la commune, leur stationnement anarchique et dangereux, la détérioration des routes

départementales et des infrastructures communales et le manque de civisme de certains chauffeurs. Des discussions sont en cours avec le conseil départemental pour trouver un compromis, hors déviation. Je ne manquerai pas de vous tenir informés.

Vous retrouverez dans le corps de ce bulletin, les divers événements qui nous ont réunis ce semestre ainsi que le calendrier de ceux à venir.

Nous avons commencé à travailler (élus, associations et membre du CCAS) à l'organisation de « la journée solidarité-marché de Noël » du samedi 7 Décembre prochain.

Vous observerez que de nombreuses manifestations culturelles et sportives vous sont proposées toujours aussi variées : n'hésitez pas à y participer !

Les services de la mairie resteront ouverts tout l'été aux horaires habituels. Chacun des élus est à votre écoute. Notre but est de vous garantir et améliorer, chaque fois que cela est possible et relève de nos compétences, la qualité de vie et le bien-vivre ensemble à Sainville

Merci à tous, élus, agents communaux administratifs ou techniques pour le travail accompli.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je souhaite à tous un bel été sur Sainville ou sur votre lieu de vacances. Que cette période soit riche de retrouvailles pour faire oublier quelques temps le monde agité qui nous entoure et ses tracés !

Bien à vous !

*Martine Baldy*  
*Maire de Sainville*





















Classe de PS



Dans le cadre de notre thème, nous avons eu l'occasion de faire venir à l'école un « chien visiteur ». Qu'est ce qu'un chien visiteur ? C'est un chien qui est habilité pour aller dans les maisons de retraite, les centres aérés, les écoles afin de participer à des activités liées au monde canin, et faire une prévention anti morsures.

Les objectifs sont les suivants : apprendre aux enfants le comportement à adopter avec le chien de la maison mais aussi avec un chien inconnu et plus généralement avec les animaux, respecter l'animal et surtout éviter les trop nombreux accidents liés à la méconnaissance du chien et responsabiliser les enfants.



Les délégués de classe sont venus au dernier conseil d'école afin de faire connaître leurs projets sur les jeux de cours de récréation pour régler certains problèmes.







# Bibliothèque de Sainville

Rentrée Septembre, il y aura deux liseuses à disposition, pour les personnes malvoyantes et un ordinateur à disposition du public pour des recherches de documents aux heures d'ouverture :

## *Matériel financé par le Conseil Départemental*

Vous pouvez Adhérer à la Bibliothèque de Sainville pour une cotisation de **5 €** par An et par foyer ; il est prêté 3 livres ou documents pour 3 semaines maximum par membre du foyer Adhérent, une prolongation des prêts peut intervenir sur simple appel téléphonique au **02 37 35 17 46** aux heures d'ouverture de la Bibliothèque de Sainville.

Les heures d'ouverture sont les mardis et vendredis en période scolaire et uniquement **les vendredis pendant les vacances scolaires, ceci de 16h15 à 18 heures 30 le mardi et de 16h40 à 18h30 le vendredi.**

Bonne lecture, je reste à votre disposition pour tous renseignements concernant la Bibliothèque de Sainville ! Au **02 37 24 69 27** en dehors des heures d'ouverture

Pour infos la Bibliothèque sera fermée du vendredi 28 Juin 2019 au soir, pour les vacances et ouvrira ses portes le mardi 10 septembre 2019 de 16h40 à 18h30.

Je vais terminer ces quelques lignes d'informations en vous souhaitant à toutes et tous de très Bonnes Vacances

*Le responsable de la Bibliothèque*  
**Daniel Chéron**





**PARCOURS DU CŒUR**

Le 31 mars, après la traditionnelle photo de groupe, 32 adultes, 1 ado et 1 enfant ont pris le départ pour la marche organisée par le Conseil municipal en association avec la Fédération Française de Cardiologie.

7 adultes ont pris part à la course à pieds. Après 7.5km, tout le monde est venu se restaurer et assister à la démonstration de l'utilisation d'un défibrillateur.

Les plus curieux se sont exercés sur les conseils des pompiers au massage cardiaque.

Les dons pour la recherche pouvait être déposée dans l'urne déposée à cet effet, **170 euros** ont été récoltés et versés à la Fédération Française de Cardiologie.



Suite à une demande du conseil municipal auprès de Thomas Benoit, Chef de Centre à Sainville, il a été proposé à la population une formation aux « **Gestes qui sauvent** »

Enormes succès, 22 personnes ont souhaité participer à cette formation dès la rentrée.

**7 euros** de frais d'inscription seront demandés à chaque stagiaire.

Les cours seront pris en charge par la commune et le SDIS.

*Claude Bretenoux*



**CÉRÉMONIE DU 8 MAI**

Lors des cérémonies de commémoration du 8 Mai 1945, élus, association d'anciens combattants, pompiers, enfants des écoles nous sommes réunis auprès du monument aux morts et de la stèle dédiée au 8 mai 1945 pour honorer, par le dépôt d'une gerbe de fleurs et lectures de discours, le devoir de mémoire et respect que nos générations doivent envers ces soldats, résistants qui ont combattu pour qu'aujourd'hui nous vivions en paix.



## LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES 2019 : LE MUSÉE FARCOT À SAINVILLE

**Le temps d'un soir, le 18 mai 2019, le musée Farcot a ouvert ses portes à l'occasion de la quinzième édition de la Nuit européenne des musées. Pour ce faire, une visite des collections à la chandelle était proposée aux visiteurs. Retour sur cette expérience réussie !**



Afin de participer à cet événement, le musée Farcot s'est inscrit dans l'agenda de la région Centre-Val de Loire. Pour cette occasion, le tarif du billet d'entrée a été revu à la baisse de moitié. La plage horaire, de 20 heures à 23 heures, se devait de permettre au plus grand nombre de curieux

de venir au musée sur le temps de trois créneaux d'une heure.

### Une envolée dans le temps

À la tombée de la nuit, une visite commentée des collections à la lueur des chandelles était assurée par Clément Goussu, médiateur culturel. Le visiteur était invité à remonter le temps un siècle en arrière à la rencontre de l'homme qui a marqué le XIXe siècle par ses brevets d'invention, Eugène Farcot. Horloger et globe-trotter, celui-ci légua à la commune de Sainville une collection où sciences-techniques et souvenirs de voyage se côtoient. À cet effet, le visiteur pouvait retracer les pérégrinations d'Eugène Farcot tout au long du parcours d'exposition permanente.

### Un bilan positif

L'ouverture du musée Farcot ce 18 mai 2019 a permis de faire découvrir le musée à une trentaine de visiteurs. L'occasion a été donnée pour ceux-ci d'en apprendre davantage sur les trésors qui se cachent derrière l'impressionnante façade du musée. De plus, le jeune public a pu participé aux visites guidées en décelant les évolutions notables du projet architectural du musée sous la forme d'un jeu des sept différences. La fin

de la visite s'est conclue par une collation pour le plus grand bonheur de tous.

### Un programme à l'avenir

Du fait d'un retour positif recueilli auprès des visiteurs, le musée Farcot réitérera l'expérience l'année prochaine. Un partenariat avec les scolaires de Sainville, sous l'égide du programme ministériel « la classe, l'œuvre », permettrait aux enfants de se mettre dans la peau du médiateur culturel et de présenter leurs coups de cœur à leurs parents. Le lendemain, une visite à la lampe torche sera proposée aux visiteurs de telle façon à rentrer davantage en contact avec les œuvres d'art conservées au musée Farcot.

**Clément GOUSSU**  
médiateur culturel



## FÊTE DE LA MUSIQUE ET FÊTE DES VOISINS

Ce 22 juin la météo était de la partie pour accueillir la fête des voisins et la fête de la musique. Cela nous a permis de dresser les tables dans les rues devant la mairie et de partager les mets que chacun avait concoctés. C'est le groupe « Cap à l'Ouest » de musique celtique déjà venue il y a 10 ans qui a animé la soirée et a donné le ton pour notre plus grand plaisir ! Ils nous ont fait danser et nous ont permis de nous évader le temps d'une soirée qui nous a rapprochés de cette belle région de Bretagne, pleine de légendes et traditions populaires !





## REMISE DES PRIX

### Huit maisons fleuries ont concouru cette année,

Mme Bonnotte Jeanine, Mme Fleureau Marie Edith, M et Mme Goulot, M et Mme Maugars, Mme Aury Eliane, Mme Fagnou Sylvie, Mme Delatouche Brigitte, Mme Bergon Michèle, chacun des récipiendaires a reçu un bon d'achat de fleurs de 20 euros et une entrée pour le musée Farcot. *Retrouvez vos créations florales !*



































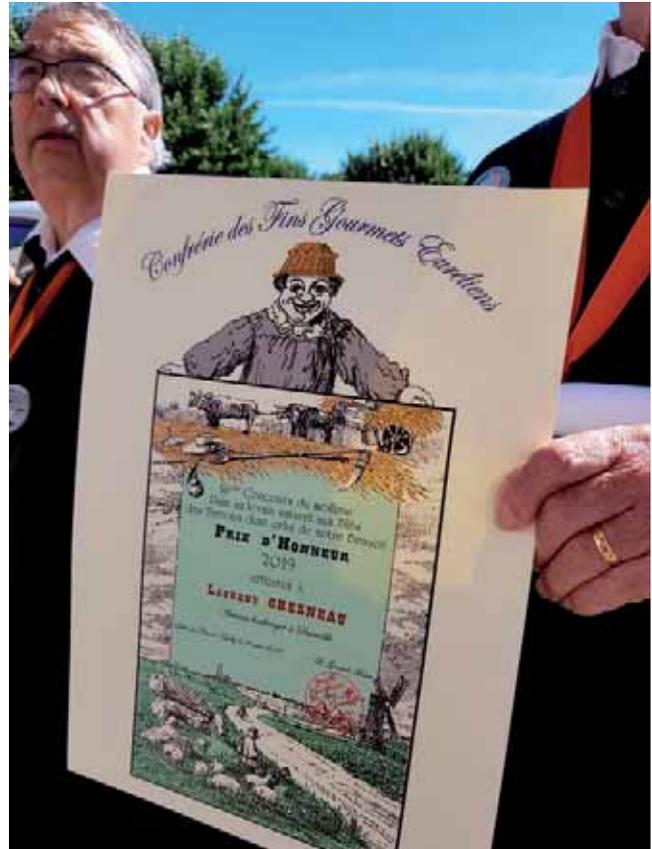
## PRIX D'HONNEUR POUR NOTRE BOULANGER

Le mardi 9 juillet, M. **Chesneau** s'est vu décerner pour sa boule au levain le 2<sup>ème</sup> prix départemental par « la Confrérie des Fins Gourmets Euréliens ».

Le Conseil Municipal était représenté par M. **Jean Marc Dupré**.

Toutes les félicitations des élus et des administrés.

*Jean-Marc DUPRÉ*  
1<sup>er</sup> Adjoint









# TARIFS COMMUNAUX

**PHOTOCOPIES N&B** 0,20 € l'unité / **FAX** Emission : 0,60 € la page  
**Couleur** 1,00 € l'unité en A4) / 1.50 € en A3 Réception : 0,30 € la page

**DROITS DE PLACE** 15,00 € la demi-journée commerces alimentaires  
70,00 € la demi-journée autres commerces

## CONCESSIONS

Concession cinquantenaire : 500,00 € (2 m<sup>2</sup>) / Concession trentenaire : 300,00 € (2 m<sup>2</sup>)  
Concession dépôt d'une urne columbarium ou cave-urne : 800,00 € (15 ans) / 1 500,00 € (30 ans)  
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 300,00 Euros  
Droit de superposition : 130,00 Euros

## SALLE DES FÊTES

	Location	Caution
Vin d'honneur	75,00 €	2 000,00€
Midi	175,00 €	2 000,00€
Soirée	225,00 €	2 000,00€
Cuisine sans vaisselle	55,00 €	150,00€
Cuisine avec vaisselle	100,00 €	150,00€
Petite salle	40,00 €	40,00€

## RESTAURANT SCOLAIRE (C.C.C.B.)

Ticket repas enfant: 3,40 €

**EAU POTABLE** 1,49 € H.T le m<sup>3</sup>

**EAU ASSAINIE** 1.72 € H.T le m<sup>3</sup>

**LOCATION COMPTEUR EAU** 15,00 € H.T

**LOCATION JARDINS COMMUNAUX** 15,00 € l'année



## LE MUSEE FARCOT EST OUVERT

le 2<sup>ème</sup> dimanche après-midi de chaque mois

Venez  
nombreux



en faire  
la visite





## NUMEROS D'URGENCE

<b>POMPIERS</b> .....	18 – 112
<b>SAMU</b> .....	15
<b>GENDARMERIE</b> .....	17
<b>PHARMACIE DE GARDE</b> .....	3237
<b>CENTRE ANTI-POISON</b> .....	01 40 05 48 48

## AUTRES SERVICES D'ASSISTANCE

<b>CROIX ROUGE</b> .....	0800 858 858
<b>A.D.M.R</b> (Mme CAHUZAC Françoise) .....	02.37.31.81.60
<b>S.I.A.D.</b> (Soins infirmiers à domicile) .....	02 37 32 21 30
<b>S.A.D.S</b> (Service d'Aide à Domicile Schweitzer) .....	02 37 31 36 25
<b>ALCOOLIQUES ANONYMES</b> .....	01 43 25 75 00
<b>SOS RACISME</b> .....	114 ou 01 40 50 34 34
<b>SIDA INFO SERVICE</b> .....	0800 84 08 00
<b>ECOUTE CANCER</b> (la Ligue) .....	0810 810 821
<b>C.A.F de CHARTRES – ESPACE SOCIAL</b> .....	02 37 18 08 60
<b>ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES D'EURE-ET-LOIR</b> .....	02 37 36 50 36
<b>POINT D'ACCES AU DROIT DE CHARTRES</b> .....	02 37 21 80 80
<b>RESEAU ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS PARIS</b> .....	01 44 93 44 88
<b>SAMU SOCIAL ou SECOURS AUX SANS ABRIS</b> .....	115
<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL</b> .....	02 37 20 10 10
<b>CRIP 28 (Recueil des Informations Préoccupantes Enfance)</b> .....	02 37 20 13 20



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU SECOND SEMESTRE 2019

DATES	ORGANISATEURS	MANIFESTATIONS	LIEUX
13 juillet	<i>Commune</i>	Repas - Feu d'artifice	Sainville
14 juillet	<i>Commune</i>	Jeux sur la Place Farcot et Villages fleuris	Sainville
1 <sup>er</sup> septembre	<i>Familles Rurales</i>	Barbecue	Sainville
15 septembre	<i>Commune</i>	Journée du patrimoine « Musée »	Sainville
27-28 septembre	<i>Evasion</i>	Week-end Auvergne	
12 octobre	<i>Evasion</i>	Soirée créole	Sainville
11 novembre	<i>Commune</i>	Cérémonie au Monument et repas	Sainville
15 novembre	<i>Evasion</i>	Fête des diplômés et Beaujolais	Sainville
23 novembre	<i>Amicale des Sapeurs-Pompiers</i>	Sainte Barbe	Garancières
23 novembre	<i>Club de l'amitié</i>	Repas	Sainville
30 novembre	<i>Familles Rurales</i>	Loto	Sainville
1 <sup>er</sup> décembre	<i>Familles Rurales</i>	Moules frites	Sainville
07 décembre	<i>Commune et Associations</i>	Journée solidarité	Sainville
14 décembre	<i>Evasion</i>	Sortie cabaret	
31 décembre	<i>Evasion</i>	Réveillon	Sainville



**Notes :**

Dotted lines for writing notes.

Notes :

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

